

**PROCES VERBAL SUCCINCT  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 OCTOBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le mercredi 16 octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, légalement convoqué le 9 octobre 2019, s'est réuni à la salle René Cassin de Lardy sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FOUCHER.

**ÉTAIENT PRESENTS (27)** : D. Meunier, C. Bessot, S. Sechet, M. Dorizon, C. Bilien, J. Cabot, R. Longeon, MH. Jolivet, P. de Luca, E. Dailly, E. Colinet, S. Richard, C. Voisin, M. Sironi, C. Damon, M. Germain, D. Bougraud, M. Dumont, D. Pelletier, H. Treton, MC. Ruas, ML. Veret, C. Gourin, P. Le Floc'h, A. Touzet, JM. Foucher, M. Huteau

**POUVOIRS (7)** : T. Levasseur à M. Dorizon, P. Bouffeny à S. Richard, A. Poupinel à D. Bougraud, E. Chardenoux à C. Gourin, C. Lempereur à A. Touzet, M. Dubois à S. Sechet, A. Dognon à MC. Ruas

**ABSENTS (8)** : M. Fleury, V. Perchet, F. Pigeon, P. Cormon, F. Chalot, N. Belkaïd, C. Dubois, J. Dusseaux

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Carine Bilien

**EXCUSÉ** : François Hélie

\*\*\*\*\*

**DELIBERATION N° 93/2019 – ADOPTION DU PROJET DE TERRITOIRE DE LA CCEJR**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-2 ;

Vu la délibération n°40/2017 du Conseil communautaire portant engagement dans l'élaboration du projet de territoire de la Communauté de communes Entre Juine et Renarde ;

Vu la délibération n°73/2019 du Conseil communautaire prenant acte des orientations du projet de territoire de la Communauté de communes Entre Juine et Renarde ;

Vu l'avis exprimé par les acteurs du territoire - élus, citoyens, partenaires institutionnels, économiques et sociaux - lors de la présentation publique du 10 octobre 2019 ;

Considérant que le projet de territoire a vocation à définir un cadre d'action du bloc communal et à partager une stratégie pour l'avenir et qu'en cela, il constitue un document cadre pour la CCEJR ;

**APRES DELIBERATION**, le Conseil Communautaire, **A L'UNANIMITE**,

**ADOpte** le projet de territoire de la Communauté de communes Entre Juine et Renarde tel que proposé dans le document présenté en annexe de la présente délibération ;

**AUTORISE** Monsieur le Président à engager toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce projet de territoire.